



# PLAN D'AFFECTATION CANTONALE N°333 POUR L'HEBERGEMENT PROVISOIRE (EVAM)

COMMUNE D'ECUBLENS

ENQUETE PUBLIQUE

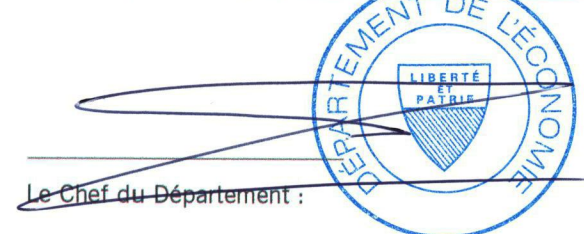


0 25m ECHELLE 1:500

1

Le Département de l'Economie

Lausanne, le : 7 mars 2012



Le Chef du Département :

2

Soumis à l'enquête publique à Ecublens

du : 12 MARS 2012 au : 10 AVR. 2012

L'attestent au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Le Secrétaire :



3

Approuvé par le Département compétent

Lausanne, le : 17 DEC. 2012

La Cheffe du Département :



Mars 2012

11161-PACN°333-500-120312-FP-cr

urbaplan

- LEGENDE**
- périmètre du Plan d'Affectation Cantonale affecté à la zone d'installations publiques
  - aire de constructions
  - aire de verdure
  - liaison de mobilité douce à valoriser (tracé à titre indicatif)
  - liaison de mobilité douce à créer (tracé à titre indicatif)
  - limite du PAC Venoge



Etabli sur la base des données cadastrales du 12 mars 2012  
fourni par :  
BBHN SA  
ingénieurs-géomètres officiels  
1020 Renens  
Authentifié, le : 7 mars 2012  
  
L'ingénieur géomètre breveté :